

Femmes, les nouveaux champs de bataille

K a r i m a G u e n i v e t

En 1947, le général Patton faisait ce triste constat : « en dépit de tous les efforts, il y aura toujours, inévitablement des viols pendant les guerres. »¹ La fin de siècle, en révélant de manière criante la relation d'interdépendance qui existe entre le viol et la guerre, lui a donné raison.

Malgré la volonté de le codifier, le viol, ancré dans les pratiques guerrières, a rarement, jusqu'à aujourd'hui, été condamné. Une des raisons de cet oubli collectif tient du fait qu'il a longtemps été considéré comme un mal nécessaire, un stimulant qui permettait de donner du courage aux soldats², auxquels on permettait de manière implicite de « se servir ». C'est souvent d'ailleurs grâce aux témoignages de soldats, plus qu'à celui de leurs victimes³ (pour qui « parler » est quasiment impossible), que l'on a pu inscrire le viol comme un corollaire de la guerre et médiatiser une réalité maintes fois éprouvée.

Peu de pays peuvent se targuer d'avoir mené des guerres « propres ». Du viol des sables, au sac de Nankin, des femmes de confort ou réconfort des soldats japonais aux Italiennes victimes des soldats marocains du corps français pendant la bataille d'Italie, des Polonaises violées par les nazis aux Bosniaques inséminées de force⁴... les femmes sont rarement épargnées. Isolées, affaiblies, précarisées, elles sont les principales victimes des récents conflits⁵.

Victimes de viols, elles subissent une double humiliation, celle de l'acte en lui-même et celle de l'impunité dont bénéficient habituellement leurs attaquants peu inquiétés par une justice qu'ils savent généralement sacrifiée sur l'autel de la paix au bénéfice d'une réconciliation dont elles sont les premières exclues.

Dans des conflits où les responsabilités de chacun sont difficilement lisibles, où les armées régulières se confondent aux civils, aux mercenaires⁶, où le champ de bataille est illimité, les garde-fous réduits à néant, les combattants, protégés par cette nébuleuse, laissent libre cours à l'expression de cette bestialité inhérente à chacun de



Martin Jarrie (détail)

1 – Cité par Susan Brownmiller, « Making female bodies the battlefield », in Alexandra Stiglmayer (ed.), *Mass Rape, The War Against Women in Bosnia-Herzegovina*, Lincoln, University of Nebraska, 1993.

2 – Francisco de Vittoria, *De indis et de jure, belle relectiones*, 1696.

3 – Henri Pouillot, *La Villa Susini, tortures en Algérie, un appelé parle. Juin 61-62*, Tirésios, 2001.

4 – À la création de Rome en 753 avant JC, les troupes de Romulus ont enlevé et violé les femmes de leurs voisins sables afin de les conquérir. En 1937, dans le cadre de leur entreprise de développement de l'Empire, les troupes japonaises ont attaqué la Chine. À Nankin, ils ont pillé, violé et massacré la population. Près de 100 000 femmes issues des autres pays d'Asie leur ont servi d'esclaves sexuelles lors de leurs conquêtes impérialistes. Après la bataille de Cassino (1944), et lors de la conquête de l'Italie, le corps français composé de soldats marocains aux ordres des Français ont commis des viols sur la population civile.

5 – Elles représentent 70 % des victimes civiles.

6 – Dans les conflits actuels qui sont majoritairement des guerres civiles, les villes se sont substituées aux champs de batailles traditionnels, les civils sont enrôlés par les groupes d'opposition pour s'opposer aux armées loyalistes et il n'est pas rare que ces groupes s'offrent le soutien de mercenaires.

nous. Dans ces situations de chaos, de stress, d'agressivité exacerbée, cette violence prend généralement un caractère sexuel : viols, violences sexuelles, trafic, esclavage sexuel, insémination forcée...

L'innovation de cette fin de siècle ne réside pas dans l'utilisation de ces violences qui, comme l'histoire nous le rappelle, sont indissociables des guerres, mais bien dans leur évolution.

Alors qu'on aimerait nous faire croire que nos sociétés tendent à des guerres propres, « chirurgicales » (si tant est qu'une guerre puisse l'être), les actes de violence à l'égard des femmes atteignent des degrés de barbarie en totale contradiction avec la volonté affichée. Reste que si le terme « propre » signifie moins anarchique, plus organisé, alors ces violences ont évolué dans ce sens. Elles sont devenues plus ciblées, utilisées dans un but bien déterminé, de manière quasi « chirurgicale ». Nous sommes loin de l'acte opportuniste commis par un soldat ivre.

Ces crimes se sont généralisés au point de devenir, lors des récents conflits, des outils politiques à un carrefour entre nationalisme et genre. Les femmes sont désignées comme des cibles stratégiques et leur corps, lourd de tabou, exploité comme une arme redoutable. Une arme mortifère dont le poids de l'impact sera porté par des générations.

Nos sociétés, par la vision qu'elles ont des femmes et de leur rôle⁷ sont directement responsables de la force attribuée symboliquement à ce crime et donc de son utilisation.

Pendant longtemps, le viol n'a pas été condamné en tant que crime dans la mesure où les femmes étaient considérées comme des biens dont les vainqueurs pouvaient disposer au même titre que les autres biens du vaincu. Encore aujourd'hui, malgré l'inscription du viol comme crime contre l'humanité⁸, et en dépit de l'évolution du statut des femmes dans les sociétés occidentales, dans un acte de viol, c'est l'honneur de l'ennemi, leur mari, leur frère, plus que celui des victimes qui est en jeu.

La réalité anthropologique veut que la violence infligée par le violeur vise non seulement à exprimer sa domination sur l'ennemi en prenant le pouvoir sur les femmes, mais aussi à les dépouiller de leur identité et les exclure de l'humanité⁹ par le biais de pratiques humiliantes. Le langage est la première manifestation de cette violence : « *Sois heureuse, nous allons te faire un enfant tchetnik* », ou encore « *sois fière, tu vas épouser un bon musulman* » font partie des propos entendus par les victimes de la part de leur violeur¹⁰. Des propos qui dévoilent explicitement le projet politique qui les a motivés.

Dans les schémas actuels d'antagonisme où les différences ethniques ou religieuses sont au cœur même des revendications, le corps est devenu un moyen.

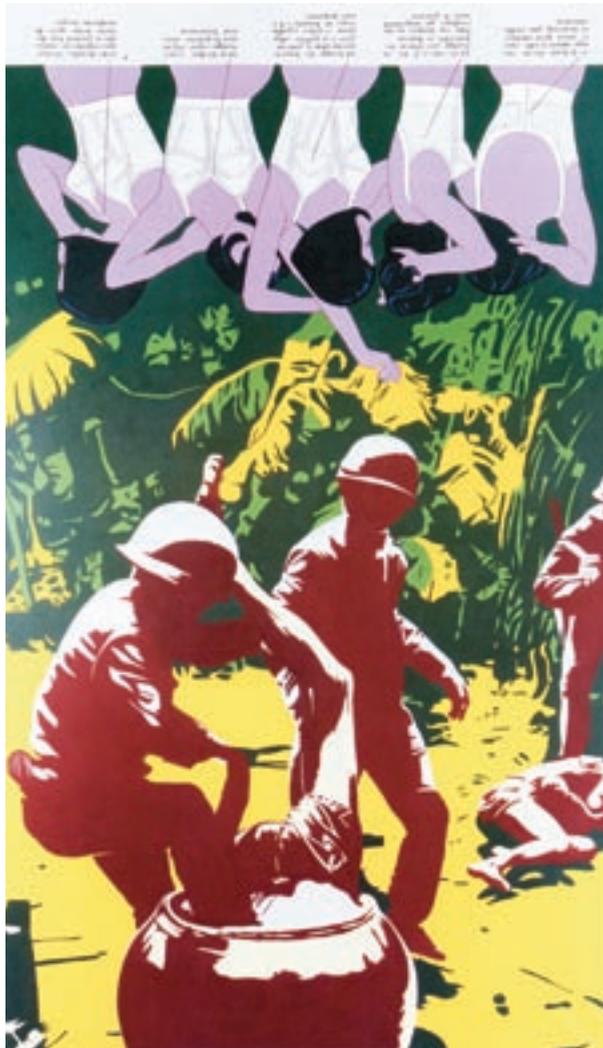
7 – Françoise Héritier, *Masculin/Féminin, la pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996.

8 – Voir les rapports des Tribunaux Pénaux Internationaux sur <http://www.onu.org>

9 – La volonté de les exclure de la famille humaine en les animalisant à travers un vocabulaire très imagé.

10 – Rapport FIDH, *Rwanda, vies brisées, les violences sexuelles lors du génocide rwandais*, lettre n° 226, janvier 1997 ; Collectif 95 Maghreb-Solidarité, *Violations flagrantes des droits et violences à l'égard des femmes au Maghreb*, juin 1998 ;

Amnesty international, *Bosnie-Herzégovine : rape and sexual abuses by armed forces*, London, 1993.



Bernard Rancillac,
*Enfin silhouette affinée
jusqu'à la taille, 1966*

Un moyen d'annexion en le squattant, en «l'infiltrant» en Bosnie où près de 30 000 femmes, toutes ethnies confondues mais essentiellement musulmanes ont subi des violences sexuelles¹¹. Un moyen d'assouvir un fantasme sexuel et de prendre une revanche sociale au Rwanda lors du génocide de 1994. Un outil de déstabilisation morale ou de torture physique lors des interrogatoires pendant la guerre de décolonisation en Algérie. Ou encore un moyen de destruction physique de «l'autre» dans un but génocidaire comme c'est le cas en République Démocratique du Congo aujourd'hui.

Si le choix des armes est avant tout dicté par le but, le choix du type de violence, la méthode de destruction de «l'autre» par corps interposé est dictée par la stratégie qui prend en compte l'identité du combattant (État, groupe paramilitaire ou groupe d'opposition), le contexte du conflit et la visée finale.

Dans les entreprises génocidaires, le viol est un élément clé du plan d'extermination savamment ourdi par un gouvernement ou des

11 – Rapport des Nations unies de la rapporteuse spéciale chargée de la question de la violence contre les femmes, y compris ses causes et ses conséquences, Mme Radhika Coomaraswamy (E/CN.4/1998/54).

mouvements rebelles désireux de se débarrasser d'une partie de la population. La mutilation de certaines parties du corps démontre cette volonté d'éradication totale qui s'exprime par l'acharnement dans la destruction des organes de reproduction¹². Le mode opératoire est long et macabre, rythmé par différentes étapes qui contribuent à l'humiliation et à l'annihilation de «l'autre».

Le viol est précédé d'une phase de terreur : au Rwanda, les militaires forçaient les femmes à assister au massacre de leur famille. Puis d'une phase d'humiliation où parfois, un père, un frère ou un fils était forcé de violer une de ses proches. Cet inceste «sous la menace» permettait de détruire tout lien filial et participait au processus de déshumanisation par l'élimination des garde-fous sociaux et religieux.

Arrive le viol, instant ultime lors duquel s'expriment toutes les frustrations sociales à travers le vocable «*vous les Tutsis, vous avez toujours été fiers, maintenant, nous allons savoir quel goût vous avez*»¹³ et la volonté «à tout prix» de pénétrer «l'autre» avec son sexe ou tout autre objet phallique. Alors seulement vient la destruction des moyens de reproduction, l'ablation des signes ethniques distinctifs, la poitrine, le nez, les doigts (que l'on garde comme trophée) et la mort qui vient presque comme un cadeau que l'on fait à la victime, une délivrance comparée aux souffrances qu'elle a endurées¹³. Une mort qui parfois s'achète : de l'argent contre une balle plutôt que la machette.

En République Démocratique du Congo, déchirée depuis plusieurs années par une guerre civile, les rebelles avaient coutume, comme dans de nombreux autres conflits africains opposant des groupes rebelles aux revendications ethniques ou religieuses à un gouvernement en place, d'utiliser les femmes comme objet sexuel¹⁴. Avec le pourrissement de la situation, la multiplication des acteurs, la nature des crimes sexuels a évolué et ils s'apparentent désormais à des actes génocidaires guidés par une volonté politique de prise de pouvoir. Dans l'est du pays, les soldats rwandais et leurs alliés du Rassemblement Congolais pour la Démocratie, les Banyamulenge, affrontent les Mai Mai et les rebelles burundais par femmes interposées. Les viols commis par les deux camps sont suivis de mutilations volontaires et certains témoignages recueillis par l'association *Human Rights Watch* font état de coups de feu tirés directement à l'intérieur du sexe des victimes. Pour ces hommes, il s'agit d'éliminer «l'autre» à la source en détruisant la matrice¹⁵.

Le corps par les tabous qu'il incarne est utilisé à des degrés différents par les forces gouvernementales et les groupes paramilitaires qui y voient un outil de répression et d'oppression politique. C'est le cas de certaines pratiques comme le déshabillage forcé, couramment utilisé en Tchétchénie par les troupes russes afin d'humilier mais aussi d'effrayer les femmes tchétchènes tout en leur signifiant leur domination¹⁶.

12 – Catherine Bonnet, «Le viol des femmes survivantes du génocide du Rwanda», in *Rwanda : un génocide du XX^{ème} siècle*, Paris, L'Harmattan, 1995.

13 – Human Rights Watch, *Shattered lives : sexual violence during rwandan genocide and its aftermath*, New York, 1996.

14 – La RDC est sous tension depuis le coup d'état de 1997 qui mit au pouvoir Laurent-Désiré Kabila avec l'aide des gouvernements rwandais et ougandais. Depuis 1998, il y a eu un changement d'alliance puis l'assassinat de Kabila remplacé par son fils. Depuis 2003, les combats se sont intensifiés dans l'est du pays, dans le Kivu et ce malgré des accords de paix et la présence de la Monuc, force d'interposition de l'ONU. Les Mai Mai sont une des composantes qui s'opposent dans ce conflit. Issus de la province du Katanga, ils sont soupçonnés d'anthropophagie par les organisations de protection de droits de l'homme présentes sur place.

15 – Human Rights Watch, *The War within the War. Sexual Violence against Women and Girls in Eastern Congo*, Rapport, Juin 2002, (<http://www.hrw.org>).

16 – FIDH, *Tchéchénie. La «normalisation» : un discours de dupe*, Rapport, mai 2003, (www.fidh.org).

Selon la définition donnée par l’OMS, tout acte de nature sexuelle, violences physiques ou morales ayant pour but l’humiliation sexuelle, commis dans le but d’agresser une personne en portant atteinte à son intégrité physique ou psychique, est considéré comme une forme de torture. Dans les contextes de terreur politique, les crimes sexuels font partie d’un long éventail de tortures utilisées afin de délier les langues. Il s’agit d’effrayer, de menacer, en garantissant que les autres femmes parleront si elles ne veulent pas subir un sort similaire. Ces exactions ont lieu lors des fouilles de villages à la recherche d’opposants et sont mis en scène publiquement afin de leur donner plus d’emphase. Quel que soit le pays, Tchétchénie, Turquie, ou ailleurs, ces crimes relèvent à la fois d’une volonté de briser tout lien communautaire et d’intimider les populations civiles.

Les crimes sexuels sont aussi utilisés dans le cadre d’évictions forcées, afin de pousser les « indésirables » à quitter un pays ou une région. En Birmanie, l’armée du peuple est devenue selon plusieurs enquêtes menées auprès des femmes de minorités ethniques vivant le long des frontières, une « école du viol »¹⁷. Dans les villages, les camps de réfugiés, les militaires violent en toute impunité afin d’affirmer leur supériorité sur « l’autre », d’asseoir leur puissance. Un mode opératoire que l’on retrouve dans d’autres régions du monde comme au Timor occupé où l’évêque don Martinho, interviewé par un rapporteur de l’ONU, dénonçait le viol comme étant « *le sport favori des soldats indonésiens* »¹⁸.

Il arrive aussi que les femmes soient utilisées dans un contexte de guerre sans que cela découle directement d’un projet politique. La femme butin de guerre est une autre déclinaison de l’utilisation qui est faite des femmes en période de conflit armé. La notion de butin est inhérente aux entreprises de conquête. En tant que femmes de l’ennemi, elles sont enlevées, prises avec le reste de ses biens mais elles peuvent aussi être un moyen d’éviter les guerres par les alliances qu’elles créent.

L’appropriation des femmes et leur utilisation comme esclaves sexuelles se rencontrent surtout chez les groupes armés d’opposition, nomadisés. Pour eux, elles constituent le « repos du guerrier » ou servent de récompense à un soldat zélé à qui elles sont données en mariage (parodies de mariage dans lesquelles le libre choix et le consentement importent peu).

Au Rwanda, certains ravisseurs sont même devenus d’une certaine façon des protecteurs pour ces femmes. Les « *femmes du plafond* » qu’ils cachaient dans un faux plafond ou autre, pour que les autres miliciens ne les tuent pas, se trouvent aujourd’hui tiraillées entre la haine qu’elles ont pour ces hommes qui les ont violées, qui souvent ont massacré leur famille et la reconnaissance à l’égard de ces « maris » de substitution qui leur ont sauvé la vie¹⁹.

17 – Human Rights Watch, *Betsy apple, school for rape, the burmese militarism sexual violence*, rapport, 1998.

18 – Rapport ONU E/CN.4/1998/54.

19 – Karima Guenivet, *Violences sexuelles, la nouvelle arme de guerre*, Michalon, 2001, p. 120.

Martha Rosler, *Bringing the war home :
house beautiful (Makeup/Hands up [Maquillage/
Mains en l'air]*, 1969-1972



La fin du XX^{ème} siècle a mis en évidence une forme de violence sexuelle que l'on croyait reléguée au rang des «horreurs de l'Histoire» : l'insémination forcée. Une méthode très répandue dans les entreprises de colonisation qui laisse aux femmes, exploitées comme matrice, un souvenir avec lequel elles doivent vivre jusqu'à la fin de leurs jours : un enfant.

Cette méthode d'impérialisme génétique a parfois été jugée par les stratèges comme un moyen «pacifique» de gagner une guerre. Exploitée en Écosse par les Anglais au XIII^{ème} siècle avec le rétablissement du principe de *prima notte*, elle permettait aux seigneurs anglais de jouir des femmes écossaises le soir de leurs noces avant même leur époux. Le but affiché était de s'intégrer par le viol, répandre la semence et le sang anglais dans la population écossaise afin de la rendre moins réfractaire à l'occupation.

L'impérialisme génétique veut que l'on s'approprie les terres en ensemençant les femmes associées à ces terres, comme en Bosnie où de nombreuses femmes ont été violées puis gardées prisonnières dans des camps par les troupes paramilitaires qui s'assureraient ainsi qu'elles donneraient naissance à un enfant tchetnik. L'«insémination» forcée était l'arme absolue pour lutter contre la supériorité numérique des musulmans, considérée comme dangereuse pour l'idéologie panserbe²⁰.

20 – Roy Gutman, «Rape camps : evidence in Bosnia mass attacks point to Karadzic's pals», *Newsday*, NY, avril 1995.

Le rôle de l'imaginaire dans le choix du viol comme arme

«Si le but est de détruire la culture, les femmes sont la cible principale par leur poids culturel et leur importance dans la structure familiale. Dans les guerres sales, l'important n'est pas la conquête de l'ennemi mais la destruction d'une culture qui est le point stratégique de cette guerre.»²¹

21 – Ruth Seifert, «preliminary analysis», in *Mass Rape*, *op. cit.*

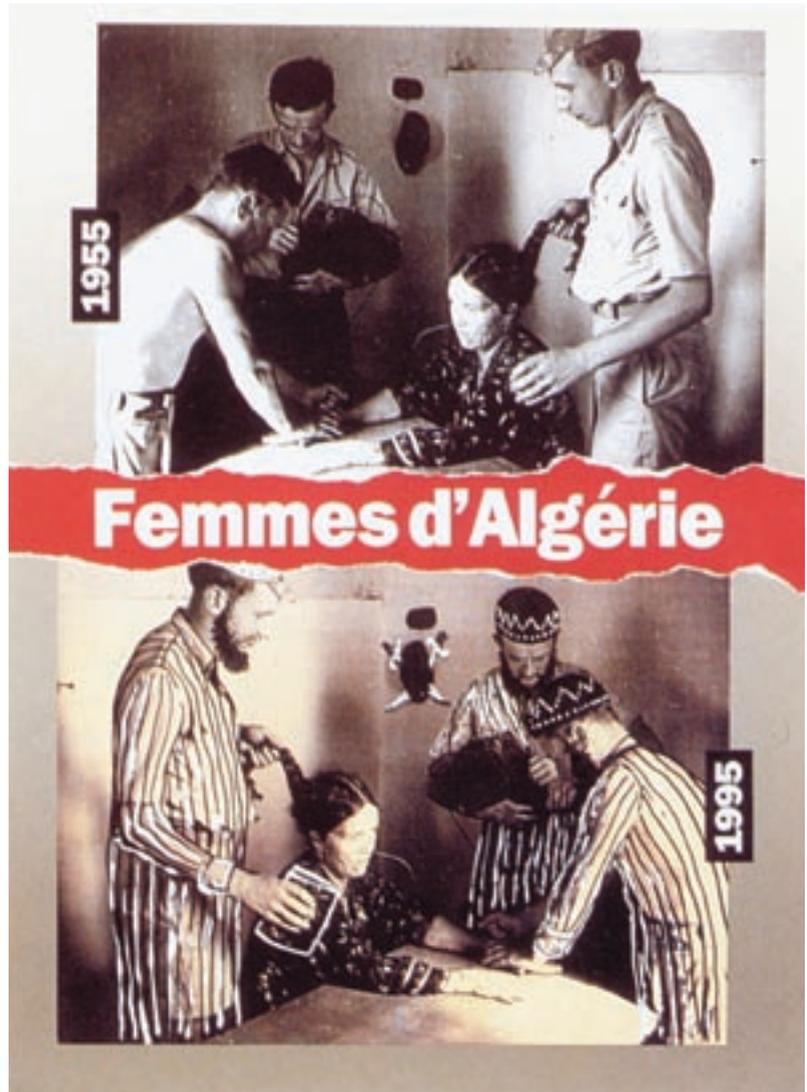
Actuellement, les pays qui sont déchirés par ces conflits sont des sociétés dans lesquelles la religion et la culture déterminent le comportement quotidien de chacun. Dans ces structures patriarcales à l'extrême, la femme est une icône chargée de symboles dont la sexualité relève du domaine public et peut être porteuse d'honneur ou de honte. Elle n'est pas une personne en tant que telle mais la continuation, l'annexion d'un homme dont elle est la fille, la sœur, la femme ou la mère. Le choix du viol comme arme de guerre est une conséquence directe de cette symbolique qui lui donne tout son sens, toute sa portée.

Martha Rosler, *Play Boy*

L'importance donnée à la virginité, à la sexualité féminine constitue la force de ce crime. Un crime dont l'impact psychologique permet de détruire par la souillure une femme, son mari, sa famille et la communauté tout entière. Un crime qui permet de détruire l'ennemi physiquement et mentalement et dont les stigmates persisteront une fois la guerre achevée. Il s'agit là d'une arme qui plus que tout autre permet d'attaquer l'identité d'une communauté au même titre que la destruction d'une mosquée ou d'une église. Un hymen est plus difficile à reconstruire et la honte que sa rupture peut déclencher est indélébile.

De par les rôles qui lui sont attribués, la femme est un élément clé de l'identité collective. Elle est la garante et le vecteur de la culture. Elle est aussi «le sexe faible» placé





Affiche de Mustapha Boutadjine,
Algérie, 1995

sous l'autorité masculine en charge de sa protection. Par conséquent, violer les femmes des camps adverses, est une démonstration directe de l'impuissance de l'ennemi, de son incapacité à les protéger et représente une première victoire militaire et sexuelle sur lui.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'allégorie pays conquis = pays violé a souvent été utilisée pour représenter l'entrée des troupes allemandes sur un territoire. Dans les conflits plus récents, les femmes incarnent la terre. Une terre que l'on piétine, que l'on profane mais aussi que l'on s'approprie, et que l'on enseme comme ces milliers de ventres à féconder. Dobrica Cosic, ancien président de Yougoslavie, mentor de Milosevic, affirmait

que «porter l'autre dans son ventre, c'est contribuer à l'assassinat de la mémoire collective». Cette stratégie d'assassinat de l'identité de «l'autre» et la mise en place d'un germe alternatif a été volontairement utilisée en Bosnie afin d'éradiquer la «peste démographique» des musulmans.

Paradoxalement, dans certaines communautés, il arrive aussi que la charge symbolique du viol soit si forte, qu'elle les rend quasiment impossibles. Comment expliquer que dans de rares conflits comme le conflit israélo-palestinien, il n'y ait pas de viols alors que certains le pensent inévitable ?

L'histoire nous a déjà apporté certains éléments de réponse à ce type de comportement. Pour que le viol puisse avoir lieu, il faut une certaine proximité géographique et communautaire qui doit permettre le processus de reconnaissance de «l'autre», indispensable à l'acte. Pendant la deuxième guerre mondiale, les viols de jeunes filles juives ont été relativement peu nombreux justement parce qu'il n'y avait pas cette reconnaissance. Parce que les nazis, «génétiquement supérieurs» ne se reconnaissaient pas dans ce qu'ils considéraient comme «vermine». Dans le cas du conflit israélo-palestinien, il semble justement que cette proximité soit trop importante pour «permettre» le viol. Les deux peuples se connaissent et se retrouvent dans leur vision très proche de la femme et de sa sexualité. La culture, les tabous jouent leur rôle d'arbitre et limitent la violence des comportements. D'autre part, l'impunité a une part importante dans l'acte de viol et les soldats israéliens comme les Palestiniens savent que de tels actes déclencheraient des récidives lourdes de conséquences.

D'autres conflits ne génèrent pas de viols mais ils sont rares et l'analyse qui consisterait à dire que seules les guerres qui mettent en scène des civils connaissent des dérives sexuelles alors que les armées conventionnelles sont plus disciplinées est erronée.

Dire qu'il existe une relation entre l'acte de guerre et un comportement sexuel agressif relève du truisme. Dans les deux cas, la conquête et la soumission sont la raison d'être. Des études anthropologiques indiquent que la violence sexuelle masculine n'est pas biologiquement inévitable mais qu'elle se produit quand la masculinité est associée à l'agression et à la conquête. Dans un tel climat, les symboles de la masculinité que sont la domination et le pouvoir sont exacerbés et seul un comportement sexuel dominateur et violent définit les relations homme-femme²². La guerre est l'expression de cette virilité agressive qu'elle entretient. Une guerre dont le vocable se confond avec celui de la sexualité. Une guerre dans laquelle le pénis se substitue au fusil ; et où la pénétration à tout prix par l'utilisation de bouteilles, de bâtons ou de tout autre objet phallique symbolise la prise du territoire, sa possession et la domination absolue sur «l'autre».

22 – Leonard Berkowitz, *Agression : A Social Psychological Analysis*, Mc Graw-Hill, 1962.

Le viol serait-il donc une conséquence naturelle dans un contexte de concentration d'hommes face à des situations difficiles ? Il est certain que si ce constat explique en partie le comportement sexuel agressif de ces hommes, il n'en est qu'un facteur parmi d'autres. Le passage du fantasme à l'acte nécessite des croyances importantes afin que tous les garde-fous soient levés et c'est là que la propagande intervient.

La propagande ou comment transformer un crime en acte de légitime défense

Dans un contexte de guerre, la propagande a un rôle essentiel dans la justification des sévices infligés à l'ennemi. Elle permet de transformer des crimes en actes de légitime défense en jouant sur la haine de «l'autre», en offrant une image persuasive de l'ennemi. Elle participe ainsi à son processus de déshumanisation dans l'imaginaire collectif. Lors de la Shoah mais aussi des génocides rwandais et bosniaques, la propagande a été utilisée afin de créer puis d'alimenter la fiction de «l'autre». Dans ces guerres, l'imaginaire a servi d'alibi aux sévices pratiqués sur «l'autre». La machine à créer l'ennemi s'est employée à le déshumaniser, à l'animaliser. Les Bosniaques ont été montrés comme des «*bêtes féroces et sanguinaires*», les Tutsis comme des «*cancrelats*» et les membres des forces algériennes, les intellectuels comme des «*chiens*».

Les femmes sont les cibles principales de cette propagande obscène qui en détournant leur sexualité à des fins politiques permet de rendre légitimes des actes illicites. Violer et tuer une femme tutsie devient une façon légitime de prendre sa revanche sociale sur cette population. La propagande politique relayée par des médias tels que le journal *Kangura* ou la *Radio-télévision des Mille Collines* (RTLM) a contribué à transformer la femme tutsie en un être «*dédaigneux*», abandonné de Dieu et dont la seule fonction était de «*faire tourner la tête*» des Hutus²³. Elle lui a donné le visage d'une espionne qui utilisait son corps afin d'obtenir le pouvoir. Sur certains croquis à caractère pornographique publiés dans des organes de presse politiques, elle est montrée avec des soldats belges de la MINUAR²⁴, symbole de sa complicité avec l'ancien colon. «*Européenne à la peau noire*», la propagande a fait d'elle l'objet des pires fantasmes sexuels et de toutes les haines ce qui a abouti aux dérives que nous connaissons. Poussés par cette fascination morbide, certains miliciens sont allés jusqu'à éventrer celles qui étaient enceintes afin de voir «*à quoi elles ressemblaient*» à l'intérieur et ainsi déloger «l'autre» du ventre de sa mère. Le mythe de la différence physique, au cœur de l'idéologie du *Hutu power*, a abouti à l'ablation des signes considérés comme distinctifs de l'eth-

23 – Colette Braeckman, *Burundi, Rwanda, Zaïre, les racines de la violence*, Paris, Fayard, 1995.

24 – Mission d'assistance des Nations unies au Rwanda, force de maintien de la paix.

nie, leur nez long et fin, leurs doigts mais aussi leur clitoris que certains miliciens ont brandi tel un trophée afin de montrer à quoi ressemblait une Tutsie.

Pour commettre des crimes d'une telle barbarie, sans craindre le jugement de Dieu, dans des sociétés pourtant très attachées au respect des pratiques religieuses, certaines certitudes sont nécessaires. La certitude d'être dans son bon droit et de faire son devoir de musulman en violant une femme sous couvert de mariage forcé (*Zawadj el-mutâa*) alors que le viol est strictement condamné par l'islam sunnite et le mariage forcé prohibé. Une fatwa émanant des autorités des GIA²⁵ et désignant les hommes assimilés au gouvernement, les policiers, les intellectuels, comme «*infidèles*», ordonnant de capturer leurs femmes et de les utiliser comme des «*sé-bayas*» (esclaves sexuelles) aura suffi à balayer tous les préceptes religieux. Le résultat est édifiant : des milliers de femmes ont été violées au nom d'une religion pour qui ces pratiques sont pourtant *haram* («*interdites*»).

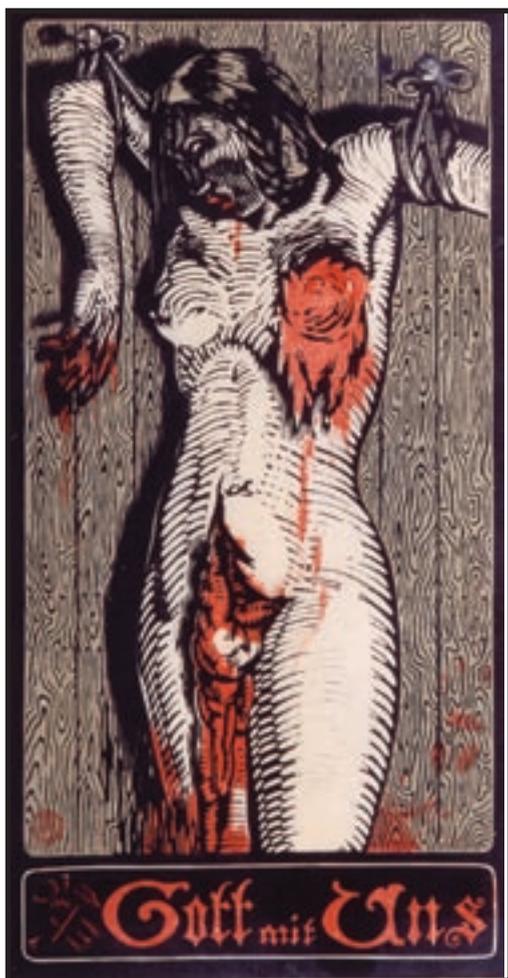
Le choix du mode opératoire s'appuie aussi sur certaines croyances ancestrales qui servent à alimenter l'imaginaire collectif de ces populations. La croyance selon laquelle naître serbe fait de vous un serbe, où que vous soyez élevé, est légitimée par une certaine idée de la généalogie et de l'importance du corps. Celle-là même qui a donné lieu à l'organisation de grandes cérémonies religieuses d'enterrement de restes humains serbes afin d'étendre symboliquement le territoire, selon un principe qui consiste à croire que «*là où meurt un Serbe est la Serbie*». Le même qui veut que «*là où naît un Serbe est la Serbie*».

L'idéologie de la grande Serbie a servi de base à cette légitimation des exactions à laquelle se sont ajoutées des manipulations de la télévision serbe. Au-delà des rumeurs sur les crimes perpétrés par les Bosniaques, les nationalistes serbes ont aussi médiatisé l'horreur en fabriquant des crimes comme ces mises en scène de viols de femmes serbes par de pseudo-soldats bosniaques, retransmis par la télévision serbe.



Martin Jarrie
(La guerre vue par),
Magazine Littéraire, n° 378,
«*Écrire la guerre*»,
juillet-août 1999

25 – Communiqué des GIA,
26 septembre 1997.



Joanny Durand, *Gott mit Uns*
Historial de la Grande Guerre
(Péronne, Somme)
Cliché Y. Medmoun

En s'appuyant sur l'ignorance et la peur de «l'autre», la propagande a nourri les différends et réactivé des haines ancestrales. La dénonciation de l'impérialisme du lit musulman a servi à endoctriner des populations et le discours démographique associé au nationalisme a pris un caractère sexuel. Dans cette obsession de la dénatalité, la procréation est devenue un devoir, quelle qu'en soit la forme. Violer une Bosniaque et la tenir captive jusqu'à ce qu'elle ne puisse plus avorter contribue à éradiquer leur race avec leurs propres armes, la fécondité et devient un acte de patriotisme. Un acte obligatoire pour ces jeunes soldats dont certains sont allés jusqu'à demander à des femmes qu'ils n'avaient pas violées d'affirmer le contraire afin de ne pas perdre la face devant leurs supérieurs²⁶.

Ces actes s'inscrivent dans une entreprise «d'annulation» de «l'autre», d'une race, d'une d'identité dans laquelle les crimes sexuels ont été motivés par le projet politique.

26 – *Hérodote*, octobre-décembre 2000 («La question serbe»).

L'utilisation du corps comme champ de bataille

Dans l'acte lui-même, la représentation symbolique du corps est très forte. Mutilées parce qu'elles étaient belles à en devenir suspectes au Rwanda, parce qu'elles étaient des intellectuelles ou qu'elles refusaient de se couvrir d'un voile, en Algérie, prises comme butin en Afghanistan durant les guerres tribales parce qu'elles appartenaient à l'ethnie azara ou tadjik... les femmes sont devenues l'ennemi à détruire aussi bien que l'arme par laquelle on agit sur l'ennemi. Les fantasmes autour du corps des femmes cristallisent toutes les différences dans l'imaginaire collectif et orientent la stratégie d'anéantissement. L'utilisation de cette arme qu'est le corps a un double objectif : détruire et reconstruire²⁷.

Détruire tous les organes liés à la reproduction afin que les femmes ne puissent plus alimenter les rangs ennemis mais aussi tous les signes distinctifs qui marquent leur appartenance à un genre ou à une ethnie. Détruire ces attributs féminins qui font si peur aux islamistes, ceux aussi grâce auxquels les femmes tutsies «*font tourner la tête*» des hutus ; et reconstruire en utilisant ces matrices à des fins de supériorité raciale.

La politique de la terreur passe par l'appropriation des femmes de l'ennemi et les guerres actuelles font apparaître un nouveau phénomène de «*guerre dans la guerre*», celle qui est menée contre les femmes, celles dont elles sont l'objet, la cible ou l'outil.

Si pendant longtemps l'accès au combat a été délimité par la frontière du genre, aujourd'hui, les femmes sont de plus en plus nombreuses à prendre part à l'action armée. Un phénomène qui s'est illustré au Rwanda où les femmes emprisonnées pour crime lié au génocide sont des centaines. Certaines comme l'ancienne ministre de la Condition féminine et de la famille, Pauline Nyiramasuhuko, sont actuellement poursuivies par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda pour avoir directement incité au viol.

Comme espionnes ou armes de séduction, elles endossent le rôle de Mata Hari, qui leur est souvent dévolu, et travaillent à la recherche d'informations sur l'ennemi ou servent de recruteur. Lors du conflit au Kosovo, des femmes étaient envoyées en Albanie et chargées d'approcher les réfugiés dans les camps afin de les enrôler dans les rangs de l'UÇK.

27 – Véronique Nahoum-Grappe,
«*Le nettoyage par la souillure*»,
Libération, 16 mars 2000.

Carte postale,
collection «*Guerre Européenne de
1914-1915*», Édition Patriotique



Le recrutement des femmes par les groupes armés est motivé par leurs pertes importantes mais aussi par la personnalité de ces femmes qui sont traditionnellement assimilées à des civils plus qu'à des militaires parce que la croyance générale veut que «*la guerre soit une affaire d'hommes*».

L'utilisation de femmes dans les groupes d'opposition qui mènent des opérations de guérilla urbaine se substitue progressivement à celle des enfants soldats désormais trop connus et donc susceptibles d'être suspectés. Les femmes, elles, sont plus discrètes, plus à même de se mêler à la population et suscitent encore chez l'ennemi cette réaction qui consiste à hésiter à tirer lorsque l'on est face à elles. Là encore, c'est leur corps, par la neutralité qu'il représente, qui est utilisé pour tromper la vigilance de l'ennemi et transformé en arme de destruction. Certains commandos de la LTTE²⁸, les Tigres tamouls, comme les Black Tigers, sont composés uniquement de femmes et de jeunes filles en charge d'attentats-suicides en milieu urbain²⁹. Si pour certaines, les motivations sont politiques, pour d'autres, elles sont la conséquence d'une injustice sociale devenue insupportable.

En Palestine, les *shahidas*³⁰ se sacrifient moins au nom d'une cause qu'elles épousent excédées par l'humiliation quotidienne de l'oppression qu'elles subissent que poussées par des mouvements qui leur promettent ainsi l'absolution de leurs péchés, ceux de leur famille et le paradis éternel. Le martyr est devenu le seul moyen d'accéder à l'égalité des sexes pour ces femmes à qui certains mouvements pourtant réfractaires à leur participation au *djihad*³¹, comme le Hamas, promettent un paradis dans lequel «*il n'y a plus de compétition entre hommes et femmes*»³².

La radiographie de l'exploitation des femmes dans les conflits ne serait pas complète si nous n'évoquions pas une de ses composantes incontournable : l'exploitation sexuelle dans un but économique.

La guerre, avec son désastre économique, est fatale pour les populations civiles. Le corps reste parfois le seul moyen de subsistance pour ces femmes paupérisées, laissées seules par des hommes partis au combat ou morts. La perte de foyer, de revenu, la charge familiale, l'interdiction malgré tout de travailler parce qu'elles sont femmes, les poussent parfois vers une prostitution d'opportunisme qui leur permet d'échanger «leurs charmes» contre de quoi nourrir leur famille. L'arrivée massive de soldats seuls, sans femmes, les poches pleines de devises, sur les zones de conflit, est un facteur déterminant dans l'émergence des réseaux de prostitution dans lesquels ces femmes sont enrôlées de gré ou de force par des mafias locales qui voient dans ces guerres et l'exploitation de la misère, une véritable manne économique.

On ne peut ignorer le paradoxe qui existe dans l'utilisation de ces femmes, citoyennes de seconde zone en temps de paix et élevées

28 – *Liberation Tigers of Tamil Eelam*, mieux connus sous le nom de « Tigres tamouls ».

29 – Jean-Marc Ballencie et Arnaud de Lagrange, *Mondes rebelles*, Paris, Michalon, 1999.

30 – Barbara Victor, *Shahidas, les femmes kamikazes en Palestine*, Paris, Flammarion, 2002.

31 – Fatwa émise par le Hamas le 26 février 2002.

32 – *Courrier de l'Unesco*, août 1998.

parfois au statut si prisé de martyr en temps de guerre. À moins que là encore, les responsables politiques de ces groupes ne se voient forcés, à cause des pertes importantes, d'utiliser des femmes ou qu'ils préfèrent simplement perdre au combat, en envoyant en première ligne des «êtres inutiles» plutôt que de perdre des hommes dont les compétences pourraient être utilisées autrement.

Les femmes, paupérisées par ces guerres civiles dont elles sont les premières victimes, intègrent les groupes armés d'opposition, poussées par un projet politique, la recherche d'une égalité ou la nécessité de survivre. Des guerres censées servir de tremplins vers l'égalité des sexes. Un leurre pour celles qui une fois la paix revenue doivent mener un autre combat, celui pour la reconnaissance de leurs droits voire de leur existence en tant que personnes et non plus comme machines à faire des enfants.

Que sont devenues les femmes afghanes qui en 1991 avaient endossé l'uniforme militaire pour aider à sécuriser Kaboul ? Les millions de Françaises qui ont pris les rênes du pays lorsque les hommes ont été mobilisés en 1914 ou en 1939 ? Elle se sont effacées, ont repris le chemin de leur cuisine ou ont été licenciées au bénéfice de leurs hommes. La paix peut parfois avoir un goût amer. Pendant la guerre, toutes ont un but : survivre. Quel but ont-elles une fois la paix revenue ? Les hommes rentrés avec leur lot de traumatismes, la violence domestique se substitue souvent à la violence des combats. Au-delà de la difficulté que vivent ces femmes à qui on impose de retrouver leurs habits d'avant-guerre, certaines doivent vivre avec un fardeau bien plus lourd : leurs souvenirs. Qu'advient-il des victimes de violences sexuelles ? Au quotidien, elles doivent affronter les démons du souvenir mais aussi le regard des autres. Celui de leurs maris qui les rejettent ne pouvant assumer la souillure dont elles ont été victimes. Celui d'une communauté qui les considère comme coupables parce qu'elles ont survécu. Comme au Rwanda où une fois les réfugiés tutsis rentrés, les femmes se sont retrouvées face à leurs accusations parce qu'ils voyaient dans le fait qu'elles avaient survécu, une preuve de leur collaboration avec l'ennemi. Quel avenir la paix offre-t-elle à ces femmes qui vivent cloîtrées dans un silence qu'on leur impose parce que rien ou presque n'est mis en place en Algérie, au Rwanda ou ailleurs pour leur permettre de se reconstituer ? Aucune réponse à leur douleur, aucun suivi psychologique, aucune considération mais bien du mépris pour celles qui ont vécu «l'indicible». Leurs bourreaux avaient raison de les laisser vivre en leur disant «*tu es déjà morte*». Elles ne sont plus que des ombres d'elles-mêmes qui doivent se battre contre leurs fantômes, leurs peurs mais aussi la culpabilité inhérente à toutes les victimes de sévices sexuels. Quelles seront leurs chances d'accepter leurs enfants nés de ces viols, ces «*enfants du mauvais souvenir*» si elles n'ont pas la force de s'accepter elles-mêmes³³ ?

33 – Voir les travaux des psychothérapeutes de l'Institut Primo-Lévi, Juan Boggino et Diane Kolnikoff.

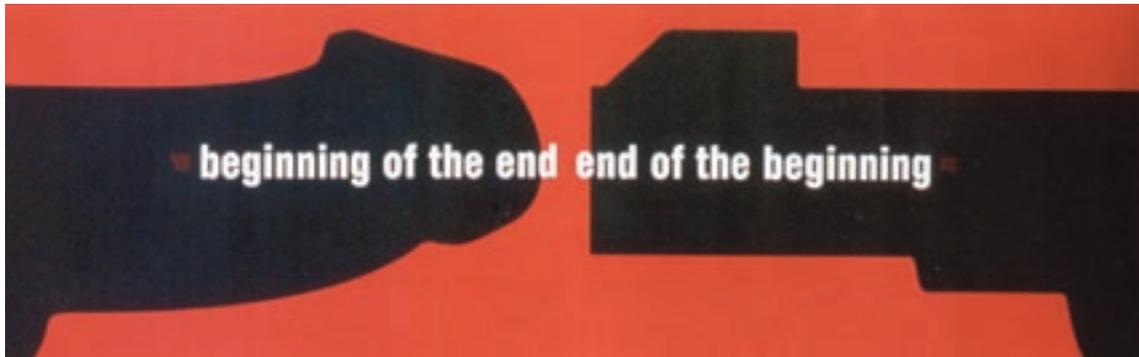
Chaque année, des progrès sont faits en matière de protection et de reconnaissance des droits des femmes. Le droit pour les femmes algériennes violées par des islamistes à avorter sous certaines conditions, la création de la Cour Pénale Internationale, la criminalisation du viol, son inscription par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda comme crime contre l'humanité, quel que soit le contexte, guerre ou paix, sont autant d'avancées juridiques dont la communauté internationale se félicite. Pourtant, les conflits se suivent et se ressemblent. Le droit est plus aisé à faire évoluer que les mentalités et la paix relative a vite fait de balayer tous les progrès acquis par les armes.

Aujourd'hui encore, à tous les stades de la guerre, quelle qu'en soit la forme, ou le lieu, le corps des femmes est diabolisé, exploité, mutilé, souillé, saccagé... parce qu'elles appartiennent à une autre ethnie, parce qu'elles refusent de porter le voile ou tout simplement parce qu'elles sont femmes. Un état qui leur confère un pouvoir, «la maternité» composante essentielle de la féminité dans l'imaginaire collectif. Le pouvoir d'alimenter les rangs ennemis, mais aussi celui de déclencher toutes les passions et les pires haines. Un pouvoir symbolique que se partagent toutes les femmes du monde quelle que soit leur croyance religieuse, leur appartenance ethnique, que certaines même utilisent comme une arme en menant des grèves du ventre, mais que des millions d'autres subissent, faute de pouvoir disposer de leur corps librement.

* Au moment où cet article est édité, la guerre contre les populations tchéchènes fait rage et entre dans une nouvelle phase. Depuis l'attentat de Nord-ost auquel dix-neuf *Chahidki*³⁴ ont participé, l'État russe a lancé une véritable offensive contre les femmes tchéchènes, l'opération «fatima»³⁵. Elles sont la nouvelle cible avouée de leur «croisade» contre le terrorisme. Un aveu que le nombre croissant de cadavres féminins retrouvé dans les charniers confirme quotidiennement...

Yuri Surkov,
*Commencement de la fin,
fin du commencement,*
Russie, 1994

Karima Guenivet
journaliste, auteure de *Violences sexuelles,
la nouvelle arme de guerre*, Paris, Michalon, 2001



beginning of the end end of the beginning



Beb-deum, *Mère-Patrie*